

INFRASTRUCTURES ET ÉTUDES : RÉSEAUX ET VOIRIES

INTITULE DU POSTE :
Technicien en Génie Électrique

INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :
Chef du Service Electricité, Phares et Balises / Chef du Service Réseaux et Voiries

1. Finalité(s)

Assurer la continuité du courant électrique au niveau du port..

2. Missions

- I. **Suivre et contrôler les travaux de maintenance ou développement des réseaux et équipements électriques du port ;**
- II. **Suivre la consommation en électricité de l'ANP et ses clients.**

3. Activités principales

- I. **Suivre et contrôler les travaux de maintenance ou développement des réseaux et équipements électriques du port :**
 - Contribuer à la conception et la mise en œuvre de la politique de maintenance préventive et curative des équipements de la distribution électrique HTA&BT ;
 - Assurer la gestion des projets ponctuels en relation avec la distribution du réseau électrique HTA&BT;
 - Conduire, en collaboration avec le chef de service, les opérations de maintenance préventive et curative pour assurer le bon fonctionnement des ouvrages stratégiques de la distribution HTA&BT (Postes de transformation ; Groupes électrogène ; unités d'éclairage public...)
 - Intervenir dans les postes électriques afin de rétablir le courant en cas de coupure dans le strict respect des normes et règles de sécurité.
 - Mettre en place des moyens statistiques de suivi des avaries sur les différents appareillages ;
 - Participer à l'animation des équipes de maintenance ;
 - Veiller au respect de l'application des normes et procédures de sécurité en vigueur ;
 - Faire des comptes rendus techniques des interventions.
- II. **Suivre la consommation en électricité de l'ANP et ses clients :**
 - Réaliser des relevés des index de comptage HTA&BT des clients
 - Assurer le suivi de la consommation en électricité HTA&BT du port et établissement des tableaux de bord.
 - Apporter l'assistance aux clients de l'ANP.

4. Relations internes et externes

Relations internes :

- Entités internes du port.

Relations externes :

- Opérateurs portuaires ;
- Les prestataires (Entreprises, bureaux d'études, bureau de contrôle, laboratoire...)
- Distributeur d'eau potable (ONEE, Régie...).

5. Profil requis

Formation de Référence Titulaire d'un diplôme de technicien spécialisé délivré par un établissement public ou privé reconnu par l'Etat (Bac+2).

Spécialité : Électricité ou Électromécanique.

Expérience : Souhaitable.

6. Compétences

Savoir :

- Maîtrise des procédures administratives et la réglementation des marchés publics ;
- Avoir de bonnes connaissances dans le contrôle des réseaux et équipements électriques ou électromécaniques ;
- Disposer des notions de base dans l'étude et le dimensionnement des réseaux électriques.

Savoir-faire :

- Maîtrise des bases de données et informations relatives aux ouvrages et réseaux ;
- Connaissance approfondie en électrotechnique et en électricité ;
- Connaissance approfondie en lecture et réalisation des schémas ;
- Connaissance approfondie des procédures de la consignation électrique ;
- Connaissance des normes et des règles de sécurité en vigueur ;
- Notions de base en informatique.

Savoir-être :

- Disponibilité ;
- Esprit d'équipe et Organisation ;
- Autonomie, Polyvalence et Capacité d'adaptation.
- Appliquer les règles et procédures de sécurité.